



Détournement en tant que salarié, peine encourue

Par **blablama11**, le **23/04/2026** à **16:48**

Bonjour, a tous, c'est le cœur gros que j'écris tellement j'ai honte, l'année dernière j'ai détourné de l'argent de mon entreprise.

Étant en grande précarité financière et en cours de séparation avec une dépression suite à un drame familial (grosse perte de poids, quasi hospitalisation, arrêt et traitement)

Tentation très grande, entreprise qui fait beaucoup d'avoirs car beaucoup d'insatisfaction, tout le monde a les codes de la banque

Juste avant et pendant le peu de temps pendant mes arrêts où j'ai tenté une reprise du travail, j'ai commis les erreurs fatales... Pas de jugement svp, je me juge déjà et j'ai honte ... Les explications sont pas pour me déculpabiliser mais pour expliquer le contexte

Entreprise où j'étais en poste pendant 5 ans sans aucun pb, a la base en temps que simple employé de bureau puis, tâches de compta, rh, achat fournisseurs rajouté ect...

Climat difficile dans la société, pas de formation ni fiche de poste pour l'évolution de mon travail et de mes tâches, arrêt durant l'automne, début d'année toujours en arrêt, mise à pied conservatoire, licenciement faute lourde, convocation gendarmerie, je fournis ce que je peux, je reconnais ma faute, explique le contexte, maintenant je dois récupérer une CRCP, j'ai très peur de la prison, je n'ai pas retrouvé d'emploi, préjudice de 2000€ et quelques, avec faute lourde et mise à pied, juste reçu mes cp comme indemnité

Par **Henriri**, le **24/04/2026** à **05:30**

Hello !

Votre situation est certainement pénible et difficile.

Quelle est votre question juridique pour le forum ?

A+